L’énergie solaire est la valeur refuge du 21è siècle

Dans un contexte marqué par la crise liée au Covid-19, les énergies renouvelables, en particulier le solaire s’affirme comme une véritable valeur refuge.

Autant pour des motifs écologiques, économiques, que sécuritaires, sans oublier notre nécessaire indépendance énergétique, ce contexte devrait conduire tout naturellement les décideurs politiques vers une incitation en production d’électricité à dominante mix-nucléaire/solaire, complétée par un soutien des énergies renouvelables propres telles que l’hydraulique, la biomasse, la géothermie, le biogaz… et à plus long terme l’hydrogène. Le prochain arrêté tarifaire en faveur des projets de centrales solaires de 100 à 500 kWc, à paraître dans les prochains jours, en sera la meilleure preuve.

D’ores-et-déjà, le solaire s’inscrit sans aucun doute être l’une des solutions les plus prometteuses au cœur des défis de notre siècle.

Les installations des centrales solaires ont des coûts au kWh qui diminuent régulièrement.

Face à ce constat, on observe que l’énergie nucléaire pèse de plus en plus dans le budget de l’Etat, pour se stabiliser à un coût complet qui se situerait dans une fourchette de 0,10 à 0,12 €HT le kWh si l’on inclut objectivement le coût futur du démantèlement des centrales nucléaires ainsi que les charges complètes de maintenance. D’autre part, la mise en sécurité renforcée des centrales, y compris les risques terroristes qui ne peuvent être esquivés dans un contexte géopolitique toujours plus instable, représente un fardeau difficile à quantifier ; au total tous ces éléments qui doivent

objectivement s'additionner, pèsent lourdement dans l'appréciation du coût complet de toute la chaîne de production de l'énergie nucléaire, de la construction des centrales à leur destruction. Cet exercice n'est évidemment pas évoqué par les partisans pronucléaires, qui cachent soigneusement sous le tapis de telles analyses.

LA FILIERE NUCLEAIRE FRANCAISE INCAPABLE DE FINANCER LES CENTRALES

Il reste en effet de réelles incertitudes sur la capacité de la filière nucléaire française à construire de nouveaux réacteurs à un coût acceptable a déclaré dès les premiers jours de sa prise de fonctions, Pierre Moscovici, premier président de la Cour des comptes. EDF ne peut pas financer de nouveaux projets sur ses fonds propres ; il faut inventer un mécanisme de garanties de revenus pour permettre d'assurer la pérennité dans le financement de cette filière.Pierre Moscovici a ajouté que le **futur coût de production de l'électricité nucléaire est estimé entre 0,11 et 0,12 € le kWh,** un coût très supérieur aux estimations tronquées annoncées par le lobbying du nucléaire. Et on ne sait pas si ce coût comprend l'incidence financière future liée au démantèlement des centrales, ni bien sûr de la mise en sécurité contre les risques majeurs autres que le nucléaire, c'est-à-dire le coût de protection des centrales lié aux risques spécifiques du terrorisme, terrible fléau qu'aucun politique n'ose évoquer…

L'ELECTRICITE D'ORIGINE NUCLEAIRE SERA DE PLUS EN PLUS CHERE :

Dès lors que toutes les composantes de coût seront prises en compte, on assistera inévitablement à un renchérissement potentiellement important du prix de l'énergie électrique, que les particuliers comme les industriels devront supporter d'une façon ou d'une autre, au cours des prochaines années… On sait déjà que la France pratique des tarifs de vente d'électricité nettement inférieurs à la **moyenne européenne** (**0,2159 € TTC/kWh**) avec parmi les pays les plus chers d'Europe : **le Danemark (0,2984 €TTC), l'Allemagne (0,3088 €TTC), la Belgique (0,2839 € TTC), comparé à la France (0,1765 € TTC), soit – 40 % par rapport aux tarifs pratiqués par nos voisins les plus proches.**

UN POTENTIEL EXCEPTIONNEL POUR LE SOLAIRE :

Cette perspective liée au nucléaire, certes peu réjouissante pour les consommateurs comme pour les industriels français d'électricité, offre en revanche de réelles opportunités financières de rentabilité pour les futurs producteurs d'électricité (par vente au réseau ou en autoconsommation). On sait déjà que le coût de revient de l'énergie solaire injecté en réseau revient à un prix de 0,06 à 0,09 €HT le kWh selon l'ensoleillement et le coût d'installation de la centrale solaire. Rapprochés aux 0,11/0,12 € pronostiqués par le premier Président de la Cour des comptes, on mesure le potentiel élevé qu'une telle marge laisse entrevoir en faveur des producteurs d'électricité solaire. Cette belle dynamique engendre un rapport « bénéfice/risque » très favorable en faveur du solaire : technologies matures, en constante amélioration et large visibilité du business plan pour chaque projet. On observe aussi que les prêts en cours accordés par les banques au cours des dernières années ne font l'objet d'aucun défaut dans le secteur du crowdlending, ce qui est un gage de fiabilité de ce secteur.**LE COÛT DU STOCKAGE EN BAISSE. DES PERFORMANCES EN CONSTANTE AMELIORATION :**

L'un des arguments développés par les détracteurs du solaire est son intermittence. Les spécialistes les plus sérieux savent que des progrès considérables ont été réalisés en matière de stockage d'électricité à des coûts de plus en plus faibles. Il est clair que l'énergie solaire abordera une très grande aventure lorsque les batteries « domestiques » permettront un stockage de l'électricité à faible coût avec coefficient de restitution dans des délais acceptables. De grosses améliorations des performances sont attendues. Mieux encore, nous allons aussi assister dans un avenir relativement proche à l'émergence de nouvelles technologies comme celle, révolutionnaire, sous la forme d'un cylindre de béton gainé de fibre de verre qui permettra un stockage de moyenne durée de 10 à 12 heures avec 80 % d'énergie restituée. Les Pouvoirs Publics seraient bien inspirés d'aider cette filière, même si elle est de nature à faire concurrence au nucléaire.

PRIVILEGIER LES CENTRALES SOLAIRES H.R. :

Avec des niveaux de performances en productivité d'électricité qui peuvent s'inscrire à 80/85 % de la première année garantis au bout de 25 ans, pour se poursuivre jusqu'à la 35/40ème année à un excellent niveau et des prix de vente qui seront

régulièrement revalorisés au fil des années, **nul doute que l'énergie solaire se révèle d'ores-et-déjà comme l'une des valeurs refuges les plus prometteuses pour les prochaines décennies : des taux de rendement exceptionnels devraient être constatés par rapport aux capitaux engagés, c'est-à-dire sortis de la poche des producteurs d'électricité.** Sachant que le soleil est probablement la meilleure assurance « tous risques » pour répondre à nos besoins futurs, considérables, en électricité…, dans un cadre productible sécuritaire.
Quant au choix des installations, **nul doute que les centrales solaires à Haut Rendement devront être privilégiées dès lors que l'on aura pu vérifier les données et performances techniques annoncées par les fabricants**. Nous assistons en effet à l'émergence d'une multitude de produits nouveaux dans un marché mondial alimenté par quelques 3 000 fabricants : pour une installation qui doit fonctionner plusieurs décennies, il est préférable de choisir son équipement, en particulier les panneaux photovoltaïques, à partir de critères qualitatifs reposant sur des références historiques et non sur des promesses qui resteront à vérifier dans quelques années….

Retour à l'accueil